

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

TEST URINE POUR LE CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 25/11/2019 10:17

Bonjour alors voila je viens de recevoir mes teste par rapport au cannabis et c'est marquer présence cela veut dire que je ne pourrait pas récupérer mon permis ?

Mise en ligne le 28/11/2019

Bonjour,

Au vu du peu d'informations dont nous disposons, il nous est difficile de vous répondre. Nous vous joignons en bas de page un lien menant vers un article sur les sanctions associées à la conduite sous influence de stupéfiants ainsi que notre tableau des durées de positivité des drogues.

Pour un échange plus approfondi, vous pouvez nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel gratuit) tous les jours de 08h à 02h ou par chat 7j/j de 14h à minuit.

Cordialement

En savoir plus :

- Les sanctions associées à la conduite sous influence de stupéfiants
- Tableau des durées de positivité